

Étudiants, adoptez les bons réflexes !

Dès vos 18 ans, vous devenez un « assuré autonome ». Pour être vite et bien remboursé, adoptez les bons réflexes !

Créez votre compte ameli

Mettez à jour vos informations personnelles et réalisez plus de 40 démarches en ligne. Rendez-vous sur ameli.fr ou sur l'appli [ameli](https://ameli.fr).

Transmettez vos informations bancaires (RIB)

Enregistrez votre relevé d'identité bancaire personnel sur votre compte ameli pour le remboursement de vos frais de santé.

Mettez à jour votre carte Vitale

Une fois par an minimum et à chaque changement de situation, en pharmacie ou sur les bornes dans certains points d'accueil de l'Assurance Maladie.

Déclarez votre médecin traitant

Pour un meilleur suivi et remboursement. Lors d'une consultation, sur présentation de votre carte



Vitale, votre médecin traitant fait la déclaration et la transmet à votre caisse d'Assurance Maladie.

Étudiants étrangers

Inscrivez-vous sur etudiant-etranger.ameli.fr pour la prise en charge de vos frais de santé durant vos études en France.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr



Mes tip's santé, le compte Instagram de l'Assurance Maladie

À quoi sert la carte Vitale ? Pourquoi se faire dépister d'une IST ? Quiz, témoignages, ...

Le compte « **Mes tips santé** » répond de manière ludique aux questions santé que peut se poser un jeune.

 @mes_tips_sante



Qu'est-ce qui est vert,
vital pour la santé et qui existe
maintenant aussi en appli ?



La carte Vitale, maintenant dans votre téléphone

Votre carte Vitale contient tous les renseignements nécessaires au remboursement de vos frais de santé. En la présentant à votre médecin, vous avez ainsi l'assurance d'être automatiquement remboursé en une semaine, sans avoir besoin d'envoyer de feuille de soins.

Toujours sur vous

Grâce à l'application, vous aurez toujours votre carte Vitale en poche et ne craignez plus de la perdre.

Toujours à jour

La mise à jour de votre carte Vitale dématérialisée se fera automatiquement.

Confidentielle et sécurisée

Un code confidentiel sera requis lors de chaque connexion sur l'application et garantira la sécurité de vos données personnelles.

Activation rapide avec France Identité

Vous avez une carte nationale d'identité format carte bancaire ? Depuis mars, vous pouvez activer votre carte Vitale dématérialisée en 2 minutes en créant votre identité numérique sur l'application France Identité.

L'application sera disponible pour tous les assurés dès novembre.



Votre professionnel de santé accepte l'appli carte Vitale

Téléchargez-la et présentez-lui.

